Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-213502370-20260526-D2026_042-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE RENAC – Ille-et-Vilaine

Séance du Conseil Municipal du 26 mai 2026

Date de convocation et affichage : le 19 mai 2026

Membres du Conseil municipal			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
15	12	3	15
Votes			
Pour	*Contre*	*Abstention*	
15	*0*	*0*	

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai 2026 à 19 h, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. Arnaud Brindejonc, Maire de Renac. La séance a été publique.

Présents : M. Arnaud **Brindejonc**- Mme Soizic **Strouble**- M. André **Chevalier**- Mme Gwénaëlle **Etrillard** - M. Nicolas **Renac** - Mme Ludivine **Perigué** - M. Guillaume **Chevalier** – M. Damien **Aubry** – Mme Stéphanie **Thomas** – Mme Sylvaine **Bonno** - Alexandre **Moison** - Damien **Guillas**
Absents excusés : Mme **Morisseau** Sylvie- Mme **Ollivier** Monqiue – M. **Belaud** Jean-Noël
Pouvoirs : Mme Morisseau Sylvie à Madame Soizic Strouble- Mme Ollivier Monique à M. Arnaud Brindejonc – M. Jean-Noël Belaud à M. Damien Guillas

Secrétaire de séance : M. André Chevalier

D2026-042 : Réseau RED- Avenant n° 1 à la convention de mandat d'encaissement et de reversement de recettes (vente d'abonnements)

Par délibération D2025-063, le Conseil municipal a approuvé la convention de mandat d'encaissement et de reversement de recettes pour la vente de tickets.
Afin de parfaire l'offre proposée aux administrés, l'avenant n° 1 à la convention propose la possibilité de délivrer les abonnements mensuels et annuels et d'encaisser les chèques pour Redon Agglomération.
Ainsi l'article 2.1 de la convention de mandat est complété pour inscrire ces ajouts :
-via une solution de paiement par voie postale par chèque pour les abonnements mensuels ou annuels (tarifs plein ou réduit)
-via la solution de paiement par un système de facturation et virement pour les collectivités et structures publiques partenaires.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention de mandat d'encaissement et de reversement de recettes tel qu'annexé à la présente délibération.
- Donne pouvoir au Maire ou à son représentant, pour signer tout document et prendre toutes les décisions nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en séance le 26 mai 2026

Le Maire
Arnaud Brindejonc

MAIRIE DE RENAC
35660

Le secrétaire de séance
André Chevalier